

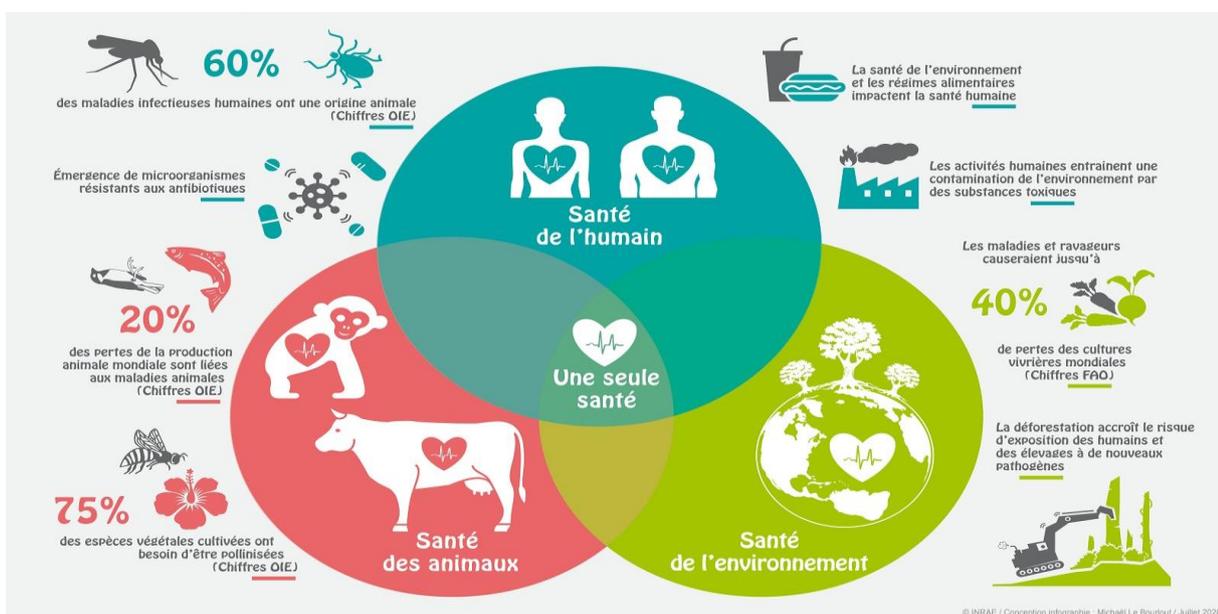
**18/05/2022**

**Rédacteur : Karine DEMICHEL**  
**Responsable du Pôle Identification animale/ EdE**



## LE CONCEPT ONE HEALTH

Initié au début des années 2000, fait suite à la recrudescence et à l'émergence de maladies infectieuses, en raison notamment de la mondialisation des échanges. Il repose sur un principe simple, selon lequel la protection de la santé de l'Homme passe par celle de l'animal et de leurs interactions avec l'environnement. La santé animale, végétale, la santé de l'environnement et celle des humains sont donc intimement liés.



## L'AGRICULTURE

---

Il est évident que l'agriculture a un rôle à jouer lorsque les politiques publiques se donnent pour objectif d'améliorer la santé humaine, animale et environnementale. Il est primordial de remettre l'alimentation au cœur du schéma. Alors que les recommandations nutritionnelles se multiplient sur la nécessité de manger sainement, il convient également de prendre en compte la dimension environnementale de plus en plus importante que les consommateurs prennent en compte dans leurs choix alimentaires.

La crise a démontré toute l'importance de ne plus travailler en silo : l'apport et l'expérience des vétérinaires en santé animale ne peut-être que très précieux pour la santé humaine. De même les progrès affichés ces dernières années en matière de réduction de l'exposition aux antibiotiques des animaux d'élevage ne peut être qu'un vecteur d'amélioration pour parvenir à un usage raisonné des antibiotiques également en santé humaine.

La santé de l'environnement est également au cœur du concept « Une seule santé » : les végétaux sont en fait le premier maillon de la chaîne alimentaire qui contribue à la bonne santé des humains. Or la préservation de la santé des végétaux est une condition indispensable du bon déroulement de l'activité agricole.

## LE LIVRE BLANC

---

Jean-Luc Angot, inspecteur général de santé publique vétérinaire, président de la section "Prospective, société, international" du CGAAER et past président de l'Académie Vétérinaire de France, a coordonné la rédaction d'un livre blanc sur le concept « One Health ». Le document a été rédigé sur la base de travaux de recherche et d'entretiens individuels et grâce à la collaboration de 18 participants dont Pascal FERRET (APCA), et Joël LIMOUZIN (FNSEA), qui sont contributeurs des 36 propositions d'actions à mettre en place une politique à une politique française ambitieuse.

Le livre blanc a pour ambition de fournir des clés de lecture du concept « Une seule santé », tout en formulant des propositions concrètes pour sa mise en œuvre dans les politiques françaises, mais aussi européennes et internationales. Convaincus de sa pertinence et de sa nécessaire mise en œuvre pour répondre aux enjeux actuels, les contributeurs au document ont formulé 36 propositions, à destination des décideurs publics et politiques, afin que le concept devienne une réalité dans les politiques publiques françaises.

### **Les propositions qui concernent plus particulièrement la santé et le bien-être des animaux sont les suivantes :**

- ✓ **Proposition 5** : Créer un guide de bonnes pratiques agricoles et agroalimentaires, au niveau interministériel, et le diffuser dans les formations initiales et continues concernées.
- ✓ **Proposition 6** : Réaliser une étude sur le bien-être des animaux d'élevage et de leurs éleveurs et sur la meilleure manière de les intégrer aux politiques publiques [...].
- ✓ **Proposition 7** : Lancer une consultation sur le changement des modes d'élevage et l'intégration des nouvelles technologies [...].
- ✓ **Proposition 8** : Mettre en place un groupe de travail pluridisciplinaire avec des approches scientifiques, sociologiques et économiques. Ce groupe de travail devra travailler à l'opportunité de l'élaboration d'une certification « Une seule santé ».
- ✓ **Proposition 9** : Mettre en place [un délégué ministériel], sous l'égide du Premier ministre, avec une vision transversale et interministérielle et en lien avec l'Anses.
- ✓ **Proposition 17** : Mettre en place un système conjoint de surveillance pour les maladies qui touchent aux trois santés.

- ✓ **Proposition 20** : Reprendre les travaux portant sur la contractualisation de la relation éleveur/vétérinaire pour prévenir et surveiller l'apparition de maladies et veiller au renforcement des mesures de biosécurité et de bien-être animal dans les élevages et le biocontrôle.
- ✓ **Proposition 21** : Identifier les freins à la vaccination en santé animale et humaine.
- ✓ **Proposition 22** : Maintenir et développer le BSV pour qu'il réponde à d'autres attentes des agriculteurs, par exemple avec des conseils sur la protection des cultures.
- ✓ **Proposition 25** : Réviser les stratégies d'abattage systématique des animaux contaminés ou susceptibles de participer à la transmission d'un pathogène, que ce soit pour la faune sauvage (i.e. les renards, bouquetins du Bary), ou des animaux d'élevage.
- ✓ **Proposition 26** : Redonner aux vétérinaires la pratique du « care »\* qui a disparu aujourd'hui. Cela devrait passer par un renforcement de la santé connectée dans les élevages. Ces outils permettent de prévenir la survenue de maladie et de limiter les traitements.
- ✓ **Proposition 27** : Lancer une consultation sur l'équilibre alimentaire, afin d'obtenir un consensus sur les bonnes pratiques alimentaires, incluant produits carnés et produits végétaux.
- ✓ **Proposition 30** : Étendre le champ de la recherche à d'autres spécialités en lien avec « Une seule santé ».
- ✓ **Proposition 31** : Renforcer et redéployer les effectifs et budgets d'investissements et de fonctionnement de la recherche agronomique et les dispositifs de transfert d'innovations et de formation publics et privés, pour prendre le virage de l'agroécologie.
- ✓ **Proposition 32** : Investir dans la recherche et le développement de nouveaux antibiotiques.



\*Apporter une réponse concrète aux besoins des autres